

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

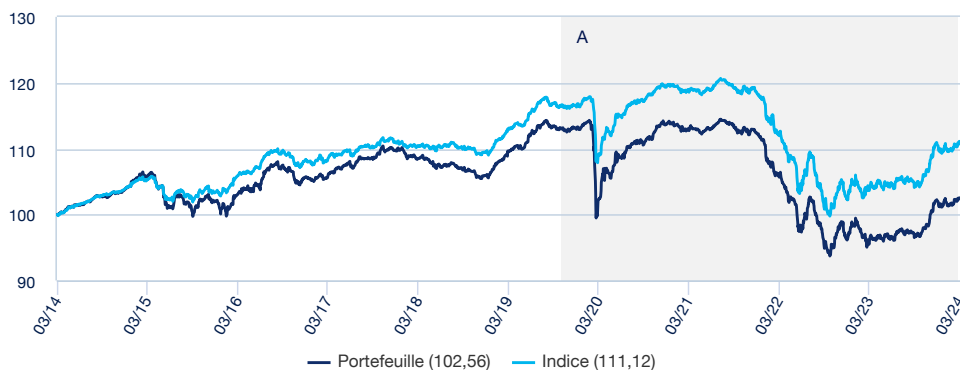
Valeur Liquidative (VL) : **119,12 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **1 844,05 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010749853**
Indice de référence :
100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
Notation Morningstar "Overall" © : **2**
Catégorie Morningstar © : **EUR CORPORATE BOND**
Nombre de fonds de la catégorie : **1267**
Date de notation : **31/03/2024**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion investit dans une sélection d'obligations émises par des entreprises qui répondent aux principes de l'investissement socialement responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de titres. Elle est adossée à une équipe d'analystes extra-financiers qui s'appuie sur l'expertise d'agences de notation spécialisées.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Reprise de l'historique de performance du FCP Amundi Credit Euro ISR - P

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014	12/08/2009
Portefeuille	0,46%	1,09%	0,46%	6,58%	-9,16%	-6,36%	2,58%	19,05%
Indice	0,47%	1,22%	0,47%	6,82%	-6,41%	-1,65%	11,16%	38,01%
Ecart	0,00%	-0,13%	0,00%	-0,24%	-2,75%	-4,71%	-8,57%	-18,96%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	6,19%	-14,36%	-1,34%	0,75%	6,60%	-3,43%	3,81%	3,60%	-1,81%	5,21%
Indice	8,19%	-13,65%	-0,97%	2,77%	6,24%	-1,25%	2,41%	4,73%	-0,56%	5,51%
Ecart	-2,00%	-0,71%	-0,37%	-2,02%	0,36%	-2,18%	1,40%	-1,13%	-1,24%	-0,30%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **SICAV**
Date de création de la classe : **06/11/2019**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millièm(e) part(s)/action(s)
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**
Frais courants : **1,37% (prélevés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	3,69%	4,70%	5,69%	4,42%
Volatilité de l'indice	3,99%	5,01%	4,82%	3,71%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

Le mois de mars s'inscrit dans la continuité de la dynamique de cette année, les spreads de crédit continuant à se resserrer et se rapprochant des niveaux de 2021, même si le marché reste très dépendant des indicateurs macro-économiques. La BCE a maintenu ses taux directeurs ce mois-ci et le marché s'attend à une première baisse de taux d'ici juin. Aux États-Unis, le « soft landing » reste le principal scénario avec un marché de l'emploi robuste et des données d'inflation en baisse malgré une récente réaccélération qui ne change pas la vue d'ensemble.

Dans ce contexte, l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate a affiché une performance positive de +122 bps et une surperformance de 55 bps par rapport aux bons du trésor à durée équivalente. Le secteur des financières est celui qui a connu la meilleure progression (performance relative de +63 bps), avec un nouveau mois haussier pour les financières à bêta élevé, les spreads des obligations Coco AT1 se resserrant de 24 bps tandis que les spreads des financières senior se sont resserrés de 9 bps.

Le mois de mars a encore battu des records en termes de volumes d'émission, avec 71 milliards d'euros, principalement sur le marché IG. Le marché HY a également été actif avec +14.5 milliards d'euros de nouvelles émissions. Les indices de crédit dans ces conditions se sont resserrés en mars. L'indice Itraxx Main est passé de 55bps à 54 bps avec un plus bas à 50.5bps. L'indice Itraxx CrossOver quant à lui s'est stabilisé autour de 300bps avec un plus bas à 285 bps. L'indice cash s'est resserré de 7bps.

Sur le mois de mars, le portefeuille a affiché une performance totale de 1.14%, légèrement en dessous de celle de son indice de référence qui se situe à 1.22%. Le portefeuille bénéficie du resserrement des spreads de crédit grâce à sa surpondération crédit, avec un bêta passant de 1.4 à 1.5 par rapport au mois dernier. En termes de sensibilité, nous sommes revenus à la neutralité vs l'indice de référence à 4.21 en augmentation de 0.22. Par ailleurs, le portefeuille étant exposé à une pentification des positions longues 2 ans et courtes 10 ans a souffert de l'aplatissement de la courbe.

Dans ce contexte macroéconomique, nous avons participé au marché primaire. Cette participation est restée sélective : la « New Issue Premium » a eu tendance à se réduire fortement étant donné les demandes importantes des investisseurs. Les « books » primaires étaient largement sursouscrits. Nous avons investi sur des financières comme FincoBank Coco Perp NC2029, Belfius Bank 2035 et Volksbank 2034 et sur des corporates comme Inmobiliaria Colonial 2029, Orange Hybride perp NC 2030, Saint Gobain 2034, Orano 2031 et Amadeus 2029. Nous avons vendu en face de ces achats les primaires des mois précédents qui avaient bien performé ou des émissions ou nous ne voyions plus de valeur comme Mediobanca 2027, Vonovia 2027, American Medical Systems 2032, Pluxee 2032 and Hannover Rueck Hybride Call 2033.

Nos perspectives de crédit restent positives, malgré les inquiétudes sur la manière dont le rythme et la trajectoire de la désinflation pèseront sur l'économie, le calendrier de la politique monétaire et l'impact sur les fondamentaux des entreprises de taux élevés à plus long terme. Nous conservons notre préférence pour les financières, en nous concentrant plus particulièrement sur la dette subordonnée. La classe d'actif Euro Crédit reste attrayante avec des rendements supérieurs dans l'espace IG et des fondamentaux solides, ce qui attire de nouveaux flux d'investisseurs. Nous maintenons notre stratégie de normalisation de la courbe des taux en surpondérant le segment court de la courbe et en sous-pondérant la partie 5 ans.

Evolution des données extra-financières

Rating ESG : C

Score : 1.05 vs 0.92 pour le bench

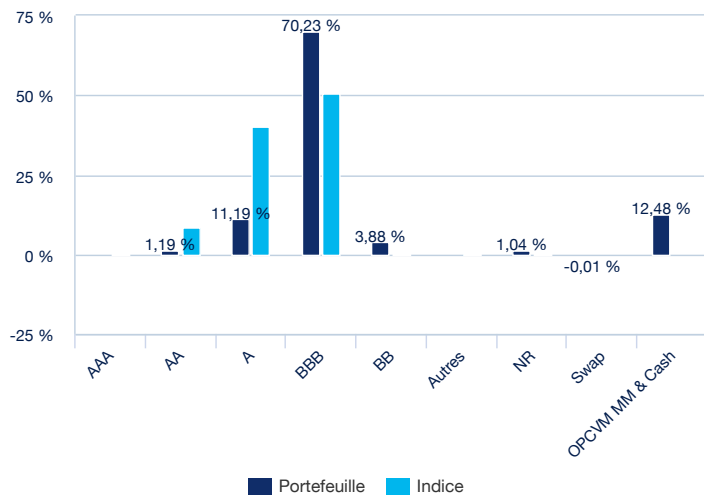
Intensité Carbone : 127.45 vs 142.27

L'intensité carbone de l'indice de référence a fortement diminué au mois de mars. Ceci s'explique par des émetteurs à fort impact comme ceux du secteur Capital goods par exemple ont réduit leur intensité carbone.

Conditions de travail : 0.933 vs 0.675

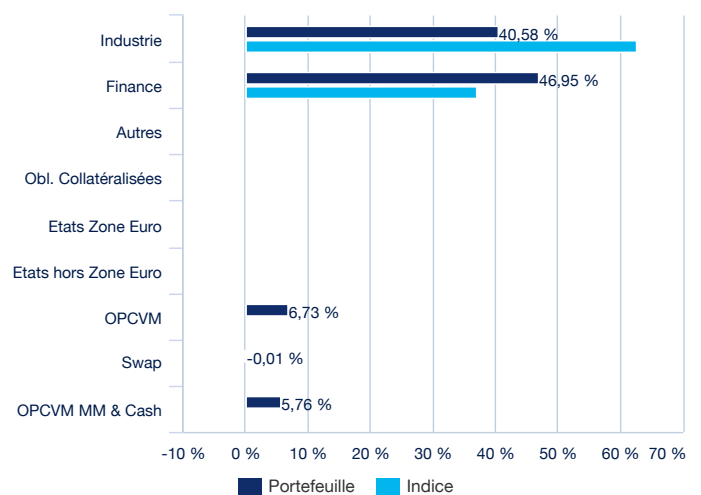
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notations (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par secteurs (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	4,21	4,21

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

OBLIGATAIRE ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

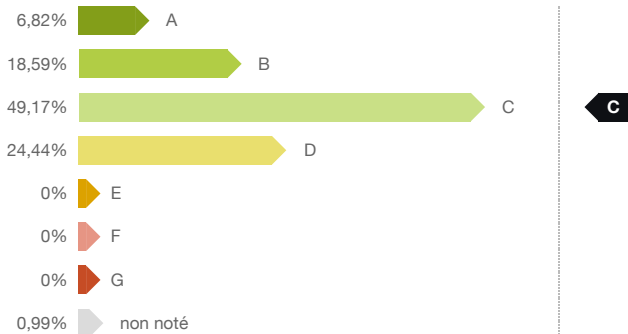
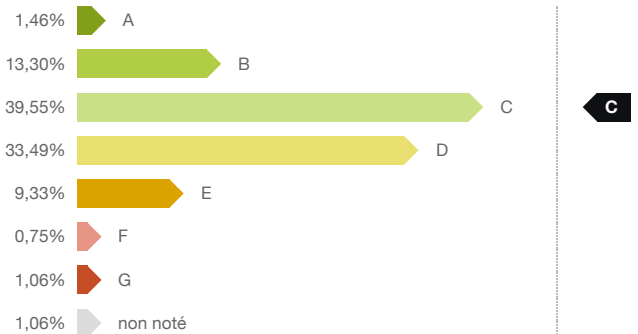
ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²De l'univers de référence³

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	174
% du portefeuille noté ESG ²	99,01%

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

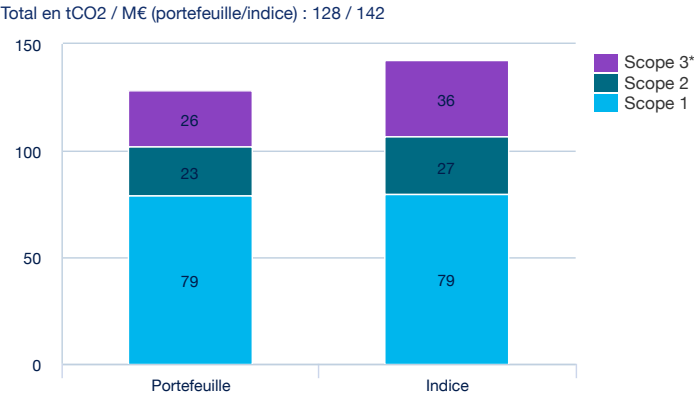
OBLIGATAIRE

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



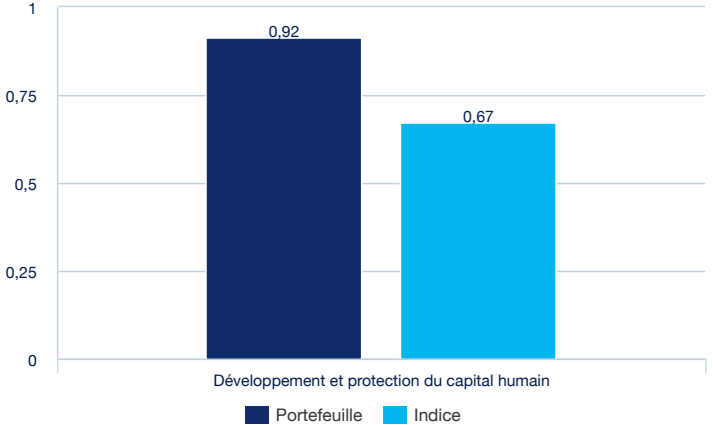
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,58% 96,65%

Social

Développement et protection du capital humain

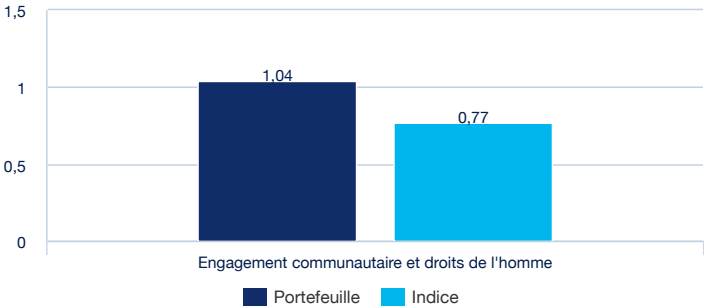


Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,36% 96,97%

Respect des droits Humains³

Engagement communautaire et droits de l'homme

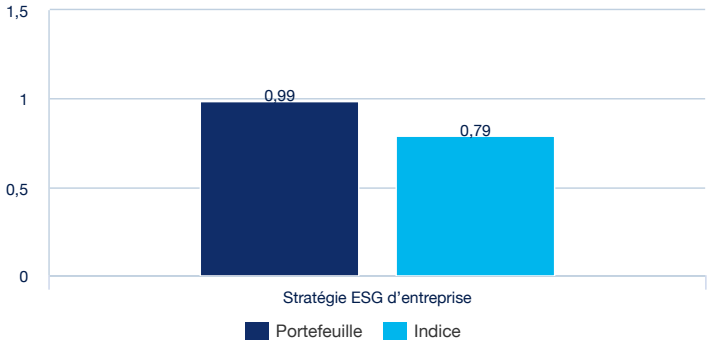


Cet indicateur a pour objectif de Promouvoir le développement des communautés locales. Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,27% 96,09%

Gouvernance

Stratégie ESG d'entreprise



Cet indicateur prend en considération l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie de l'entreprise et les procédures de fonctionnement des organes de direction. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 90,83% 93,94%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

OBLIGATAIRE ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.